



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21017676

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

28 JAN. 2021

Le Greffier

N° d'entreprise : **0467 455 074**

Nom

(en entier) : **HENOGEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Professeurs Jeener et Brachet 12 à 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : Nomination d'un nouvel délégué à la gestion journalière

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JANVIER 2021

(...)

Nomination d'un nouvel délégué à la gestion journalière

Le Conseil décide unanimement de nommer Monsieur Cédric Volanti comme délégué à la gestion journalière avec effet à partir du 15 Janvier 2021 conformément à l'article 7 :121 CSA.

Pouvoir d'accomplir les formalités légales

Le Conseil a décidé d'octroyer à chacun de Elliott Fosseprez, Wouter Adriaens, Julien Creytens, Els De Troyer et Philip Van Nevel et tout outre avocat ou employé de Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, dont l'adresse professionnelle est située Bastion Tower, 5 place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles, chacun avec le pouvoir d'agir seul et de se faire substituer, le pouvoir d'accomplir toute action et de signer tout document au nom de la Société utile ou nécessaire pour mettre en œuvre les décisions contenues dans ce procès-verbal, en ce compris toute formalité légale devant être entreprise auprès du greffe du tribunal de commerce, d'un guichet d'entreprises ou de la Banque Carrefour des Entreprises.

Els DE TROYER

Mandataire

Déposé en même temps :

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JANVIER 2021

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).